

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

### ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

#### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

#### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

#### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — )	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — )	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

De la jeunesse d'hier à la jeunesse d'aujourd'hui vers les redoutables épreuves de demain.

Le retour du Nouvel An, dont le nom est une promesse de renouveau, a inspiré l'idée à quelques confrères d'écrire des articles sur la jeunesse : ce qu'elle pense, où elle va, comment elle évolue, etc. etc.

Ce thème est périodique, comme les éclipses et les accès de fièvre. Mais il revient à intervalles plus éloignés.

Je n'ai pas dû être le seul en lisant ces articles à me rappeler l'enquête publiée quelque temps avant la guerre par deux écrivains confondant leur double anonymat sous l'unique et prudent pseudonyme « Agathos », emprunté à l'antiquité comme pour signifier combien la jeunesse est une vieille nouveauté et qu'au regard de l'univers immuable ces étapes dont avons la vaniteuse prétention de marquer notre passage sur la terre sont comme si elles n'étaient pas !...

Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel ? Cette enquête est restée fameuse sous son titre général qui en fixe bien la date : « La France qui vient ! ». Par les idées que développe celle d'aujourd'hui elle mériterait plutôt de s'appeler « La France qui s'en va ! ».

Les jeunes d'alors étaient bien étonnés d'apprendre par « Agathos » les pensées qu'ils avaient, les projets qu'ils formaient, les sentiments qu'ils éprouvaient. Est-il possible, se disait-on, que nous soyons si extraordinaires que cela ?...

Je ne sais pas ce que peuvent produire sur les jeunes d'aujourd'hui les diagnostics tirés de cette espèce d'auscultation morale. Rien n'indique en tout cas qu'ils en prennent ni orgueil, ni souci.

Mais cela donne beaucoup de soucis et d'inquiétudes à ces sagaces et perspicaces observateurs. Tout de même ils notent un changement favorable qu'il faut vous signaler pour que vous ne manquiez pas de le remarquer.

Abominable était la jeunesse d'après-guerre. Sans horizon intellectuel, sans enthousiasme et sans foi en aucune cause, elle témoignait le mépris du travail régulier, du progrès recherché par l'effort, l'apprenti au gain facile et rapide. Ajoutez à cela un irrespect fondamental pour les choses et les gens qui l'avaient précédée et vous aurez les traits essentiels de son caractère. Tel, du moins, qu'il nous est défini par ses enquêteurs...

Or, aujourd'hui, ils s'accordent à trouver, chez ceux qui ont suivi ceux qui nous ont suivis, du sérieux, de l'application et de l'ardeur à la besogne dont leurs prédécesseurs immédiats ne leur avaient pas donné l'exemple. Enfin un souci des choses de l'esprit que la grossière brutalité des jeunes d'après-guerre faisait beaucoup désirer sans le faire prévoir...

Je résume, cela va sans dire, et à grands traits...

Compte tenu de tout l'artificiel et le plaqué qu'il y a dans une enquête de ce genre où l'auteur met du sien plus qu'il ne reçoit des autres ; à supposer qu'au lieu de jeunes gens tous divers et particuliers il y ait « une jeunesse » animée d'un seul esprit ; à tenir pour exactes ces notations et pour ressemblante cette photographie, nous sommes en droit de nous demander s'il faut faire honneur, à ces jeunes hommes devenus des hommes jeunes, du progrès moral et intellectuel que des yeux pénétrants ont découvert en eux.

N'est-ce pas tout simplement qu'ils se seront pliés aux circonstances ? S'ils n'ont pas le même « moral » que leurs devanciers, c'est que le milieu n'est déjà plus le même. On ne fait pas un mérite à quelqu'un, qui se promène en maillot sur la plage au mois d'août, d'endosser en décembre un pardessus chaudement fourré. Ce monsieur progresse-t-il ? Je n'en sais rien. Il s'adapte, voilà qui est certain.

Or, si les jeunes d'après-guerre s'étaient faits une morale de facilité et de paresse, c'est que tout les y invitait. La vie était facile et les ef-

forts pour l'agrémenter bien inutiles. Tout venait à point à qui savait le prendre.

En est-il de même aujourd'hui ? Pas besoin de répondre à cette question. On sait de reste que nous sommes passés de l'abondance à la famine et qu'à organiser sa vie comme aux environs de 1920, on risquerait en 1933 non pas de gagner beaucoup sans rien faire mais de crever de misère faute de travail...

Nous ne diminuons pas le mérite des « jeunes », nous le mesurons exactement en disant que sur le plan intellectuel et sur le plan économique c'est la crise qui les a obligés à ce retour aux anciennes disciplines et les a fait opérer en eux-mêmes ces redressements attendus...

Au surplus, l'heure n'est pas venue d'être fixé sur la valeur réelle de cette jeunesse en fleurs. Toujours dans la tempête, les anciens n'ont pas encore passé le gouvernement à leurs successeurs. A ce moment-là seulement ceux-ci subiront l'épreuve redoutable et se trouveront aux prises avec les événements. Alors, on verra s'ils sont capables de les dominer...

Dans une toute récente conférence, M. Joseph Caillaux exposait avec une remarquable maîtrise le désarroi des hommes et des choses. Et pour achever ces quelques réflexions nous cherchions vainement une plus juste et plus haute conclusion que la sienne. Les hommes doivent agir sur les choses et, pour y réussir, M. Joseph Caillaux adresse un ardent appel aux jeunes générations : « souvenez-vous de ne pas négliger l'esprit au profit du muscle. Et il livrait à leurs méditations cette phrase du grand philosophe Bergson, qui enferme en ses quelques mots tout le problème de notre temps : « Notre corps agrandit d'attend un supplément d'âme. »

Si les jeunes ne l'apportent pas, d'où nous viendra-t-il ?

Emile LAPORTE.

#### UN PETIT MOT D'ECRIT

#### A une Comtesse hongroise

*Souffrez, Madame la Comtesse, que je vous honore de votre titre en un moment où il ne vous reste que lui de votre ancienne splendeur. Aussi bien n'y a-t-il pas si longtemps que vous avez perdu l'habitude de celle-ci, puisque de la demande même que vous avez adressée au directeur de la police de Buda-Pesth il résulte qu'en 1925 encore vous aviez l'une des plus hautes et des plus brillantes situations de la société hongroise. Si vous en êtes réduite aujourd'hui à solliciter l'autorisation de mendier, l'enquête a démontré que ce n'était en rien de votre faute et seulement celle du destin.*

*Destin assez commun, hélas ! depuis la guerre. Combien ont monté plus haut qu'ils n'eussent jamais qu'ils n'eussent jamais craint ? Si je ne pensais faire un mauvais jeu de mot, rendu cruel par les circonstances, je dirais que c'est le jeu des montagnes russes. Mais du général de la garde, qui est chauffeur de taxi à Paris, à la haute comtesse qui va mendier à Buda, tout de même c'est encore le Russe le mieux partagé.*

*Votre histoire, Madame, est émouvante, bien que pas nouvelle. Job a tiré d'une situation analogue une célébrité qui n'est pas près de s'éteindre et de tous temps l'histoire capricieuse s'est plu à faire des mendiants avec des grands seigneurs.*

*Je n'en veux pas profiter pour vous prêcher une résignation qui n'a pas eu besoin de moi pour s'imposer à vous. Plutôt me permettez-vous de vous conseiller la philosophie que nous appellerons, si vous le voulez bien, de la curiosité. Mendier c'est bien souvent observer. Observez, Madame, les gens que vous sollicitez. D'avance je vous assure que vous trouverez plus de compassion chez les petits que chez les grands. Peut-être même les plus sourds à votre appel seront-ils les habitués de vos salons d'il y a huit ans. Alors vous jugerez objectivement qu'il est bon que la roue tourne parfois, et vous vous plaindrez moins amèrement du tour qui vous est défavorable.*

BATIGNE.

#### Elections aux Chambres d'Agriculture

M. Tranchand, questeur de la Chambre, député de la Vienne, a déposé une proposition de loi tendant à accorder, pour les élections aux Chambres d'agriculture, les mêmes facilités postales d'envoi de circulaires et bulletins de vote que pour les élections aux Chambres de commerce et aux Conseils de prud'hommes.

## Informations

#### Au Sénat

La séance de rentrée du Sénat a été présidée par M. Damécour, doyen d'âge qui a prononcé le discours d'usage.

Le Sénat a procédé au tirage au sort de ses bureaux et s'est ajourné au lendemain.

#### A la Chambre

La rentrée de la Chambre a eu lieu mardi. La séance a été ouverte sous la présidence de M. Groussau, député du Nord, doyen d'âge qui a prononcé le discours d'usage.

La Chambre a procédé à l'élection du bureau. M. Bouillon a été réélu président par 401 voix.

Sont élus vice-présidents : MM. Yvon Delbos, Moncel, Fâté, Hesse.

Sont élus secrétaires : MM. Robert Raudé, Vincent, Blanchot, Durand, Février, Besset, Guérin, Balu, de Molène, Blanc, Chatenet.

Sont élus questeurs : MM. Cazal, Tranchant, Barthé.

#### La situation budgétaire

Mardi s'est tenu un important Conseil du Cabinet au cours duquel M. Chéron, ministre des finances a présenté l'analyse du rapport des experts financiers et la situation de notre trésorerie.

Le ministre a conclu :

1. A la nécessité du rétablissement immédiat de l'équilibre budgétaire, si sévères que puissent être les sacrifices qu'implique le rétablissement dont chacun devra prendre sa part.

2. Lorsque l'équilibre aura été rétabli, au dégageant de la trésorerie par l'émission d'un emprunt de consolidation indispensable à la liquidation du passé ;

3. Au respect absolu de l'indépendance des deux caisses ; celle des dépôts et celle d'amortissement.

Pour assurer l'équilibre budgétaire, le ministre a proposé 5 milliards 326 millions d'économies et 5 milliards 453 millions d'aménagements fiscaux.

La totalisation de ces deux chiffres laisse une marge de sécurité de 223 millions.

#### La Conférence économique et monétaire

Le représentant de la Grande-Bretagne, sir Frédéric Leith-Ross, a développé un programme en quatre points, qui sont : 1. Règlement définitif des dettes de guerre ; 2. Stabilisation de la monnaie ; 3. Suppression des entraves au commerce, contingentement, prohibition, etc. ; 4. Hausse des prix de gros par le moyen du crédit.

L'expert français, M. Rist, gouverneur honoraire de la Banque de France, a soutenu la thèse que la Conférence de Londres ne saurait être réunie utilement avant le règlement, non seulement des dettes de guerre, mais encore des dettes privées.

Quant à l'étalon-or, M. Rist a déclaré que la France avait l'intention de le maintenir invariablement.

#### Les crédits gelés

Les premières conversations relatives aux crédits gelés et dans lesquelles l'Allemagne sera représentée par MM. Jelds, directeur de la Berliner Handelsgesellschaft ; Schlieper, directeur de la Deutsche Bank et Kastle, président du Comité de l'industrie allemande ont eu lieu mardi à Londres.

L'accord actuellement en vigueur au sujet des crédits gelés venant à expiration à la fin de février, il est donc nécessaire de conclure un nouvel arrangement avant cette date.

#### En Espagne

La Confédération nationale du travail a déclaré la grève générale mardi matin.

Des groupes d'individus armés ont parcouru les usines en essayant de débaucher les ouvriers ; des bandes d'anarchistes ont également tenté de forcer les commerçants à fermer leurs portes.

Les tramways ont commencé à circuler ce matin comme d'habitude, mais comme des coups de feu ont été tirés sur plusieurs voitures la circulation des tramways a été suspendue dans les faubourgs. Dans le centre de la ville, quelques voitures continuent à circuler sous la protection des gardes d'assaut.

#### La question des dettes

Répondant au Sénat, à une question de M. Watson qui lui demandait s'il estimait que les conversations entre MM. Hoover et Laval justifiaient le non-paiement de la France, M. Borah a répondu négativement. Puis il a expliqué la position de M. Herriot « qui a, dit-il, été débordé par l'opinion publique française. C'est ce sentiment de la France, auquel je me réfère la semaine dernière. Ces négociations ont créé l'opinion en France, que s'il y avait un rajustement des réparations, il y aurait une révision des dettes. Mais ce n'était pas une justification du refus de payer ; c'était une justification suffisante pour que la France demande une révision des dettes. »

#### Le conflit sino-japonais

Un message de Tchén-Tchéou annonce qu'un détachement de cavalerie japonaise est entré dans Tchén-Men-Kéou sans rencontrer de résistance.

Ce détachement est situé du côté chinois de la grande muraille, un peu au nord de Chan-Kai-Kouan.

Les Japonais prétendent que cette position leur est nécessaire afin d'empêcher de nouvelles troupes du maréchal Tchong Hsueh Liang de pénétrer dans le Jehol.

#### EN PEU DE MOTS...

— On n'a aucune nouvelle de l'aviateur Bert Hinkler parti de l'aérodrome de Feltham, près de Southampton, samedi dans la nuit pour l'Australie.

— Mme Zirot, professeur d'allemand au lycée de jeunes filles de Châlons-sur-Marne, faisait un cours à ses élèves lorsque le plafond de la salle s'est effondré. Deux élèves ont été blessées.

— Une auto pilotée par M. Rouand, épicier à Notre-Dame-de-Grâce, suivait le long du canal de Nantes à Brest, lorsqu'elle capota et tomba dans le canal. M. Rouand et sa bonne qui étaient dans la voiture ont été noyés.

— Trotsky qui est actuellement à Stamboul, est gravement malade. Un de ses secrétaires est parti pour l'Europe, afin de ramener un médecin spécialiste.

— Au camp militaire de Leyment (Ain), une rixe mortelle a éclaté entre deux tirailleurs marocains. Le nommé Hamita a tué le nommé Lakkar, à coup de pieds et de poings.

— Un étudiant de la Faculté de Montpellier nommé Marius Mauri, 21 ans, a tué d'une balle de revolver sa maîtresse Lucie Lecca, 22 ans et s'est tué ensuite d'une balle dans la tête.

## NOS ÉCHOS

#### Le taciturne.

Taciturne, au vrai, Calvin Coolidge qui vient de mourir, l'était au moins autant que sa légende le disait. Un de nos amis, de passage, en 1928, à Washington, avait obtenu une entrevue avec lui.

— Heureux de vous voir... Comment allez-vous ? Oui... Non... Oui... Oui... Au revoir monsieur !

Telles furent, à peu près, les seules paroles que le Président prononça. Et encore quand notre ami se risqua à lui demander :

— Votre préférence vous a-t-elle donné beaucoup de joie ?

— Non. Beaucoup d'ennuis, au contraire... répondit-il, sans un mot de plus !

— Pourquoi ?

— Parce qu'il faut toujours parler.

Il était allé, un jour, entendre un prédicateur dont on lui avait fait un vif éloge. Quand il revint du sermon, il se mit à sa table de travail sans dire mot. Mrs Coolidge vint à lui et lui demanda s'il avait trouvé intéressant le prêche :

— Oui, répondit le Président.

— Un silence. Puis, Mrs Coolidge insista :

— Sur quel sujet a-t-il parlé ?

— Le péché.

Nouvel silence. Mrs Coolidge se risqua encore :

— Qu'est-ce qu'il a dit ?

— Qu'il était content.

Cette fois, ce fut tout.

Au jour de son installation, le Président Hoover visita la galerie où sont les portraits de tous ses prédécesseurs. Devant celui de M. Coolidge, il s'arrêta. Puis avec un sourire, il dit :

— Très ressemblant ! On croirait qu'il va se taire !

#### Un fin diplomate.

Un agent théâtral, arrivant dans une petite ville de province allemande, vit au théâtre une actrice qui jouait les rôles de soubrette et qui était vraiment extraordinaire. C'était la femme du directeur, mais, cela, l'agent l'ignorait. Aussi, après la représentation, alla-t-il trouver la soubrette et lui tint-il ce langage :

— Pourquoi restez-vous dans cette boîte, avec cet idiot de directeur ? Si vous voulez, je vous procurerai un engagement épatant.

La soubrette refusa en riant et le lendemain, l'agent, qui ne se tenait pas pour battu, alla trouver le directeur ; il avait machiné une nouvelle tactique pour avoir la soubrette.

— Monsieur, commença-t-il, vous avez une troupe excellente, sauf la soubrette qui ne vaut vraiment rien. Si vous voulez, je vous en fournirai une autre... dit sèchement le directeur. Vous avez appelé mon théâtre une boîte et vous avez dit que j'étais un imbécile.

— Pardon, fit l'autre, c'est la soubrette qui vous a raconté ça. Mais si vous croyez tout ce que vous dit cette dinde...

#### L'r de la maison.

Le nouveau chef de services de notre propagande au Quai d'Orsay est M. Pierre

## L'IMPRIMERIE A CAHORS

### DE 1789 A 1815

#### IV. LES JOURNAUX

Plusieurs feuilles politiques locales paraissent de 1789 à 1815, mais leur rayon d'action resta toujours fort restreint et la plupart n'eurent qu'une existence éphémère.

De juillet 1789 à septembre 1791 parut, à Montauban, chez Teulière, « Le Journal national ou recueil de Nouvelles intéressantes » inspiré et le plus souvent rédigé par le député à la Constituante, Poncet-Delpech. En 1796-1797, deux périodiques : Le « Journal du Lot », de Michel Crozilhès, imprimeur et avocat de Montauban et « L'Observateur du Lot », d'Antoine Carla, notaire à Cahors, imprimé chez Richard et rédigé surtout par Brunies, relèvent l'agitation politique de l'an V. Le premier est l'organe des modérés tandis que le second est le porte-parole des « exclusifs ».

Bonaparte ne pouvait tolérer la liberté de la presse ; après le 18 Brumaire, les journaux furent placés sous l'étroite surveillance de la police, et, après 1811, réduits à un seul par département.

Le 5 juin 1806, le ministre de la police autorisa la publication, à Cahors, d'un « Journal du Lot » devant paraître le jeudi et le dimanche et destiné à recevoir les communications du Préfet aux Sous-préfets et aux Maires. Recommandé par le préfet Bailly qui « espérait du succès de cette feuille une influence salutaire pour l'esprit public et l'agriculture », le Journal du Lot fut officiellement imposé aux communes « dont les revenus dépassaient cent francs ». Le sous-préfet de Figeac, Lavernhe, protesta contre une dépense engagée « sans consulter ni le sous-préfet ni les communes » et le maire de Labastide, Murat aîné, fit écrire : « M. Murat n'a nulle envie de cette feuille, attendu qu'il reçoit d'autres journaux de Paris ».

Imprimé chez Grenier, rue de la Préfecture, le Journal du Lot eût d'abord un rédacteur particulier, Deslandes-Combettes. C'était un ex-prêtre, originaire de l'Aveyron, plus riche d'esprit que d'argent et qui ne devait pas tarder à sombrer dans la misère.

« Si je reçois 50 fr. à M. Clavel, c'est que de Gourdon et de Figeac, je n'ai encore rien reçu pour le semestre qui finit avec le mois et que sur Cahors, on retient, d'après vos ordres, trois cents francs que vous êtes la bonté de m'avancer. Je vous demande, M. le Préfet, un ordre à M. le directeur de

Comert, qui dirigea avec beaucoup de tact, pendant plusieurs années, les services d'information de la Société des Nations.

Dans cette tâche délicate, M. Pierre Comert usa de beaucoup de souplesse, et il sut souvent concilier des inconciliables !

Toute ma vie, avoue-t-il avec esprit, tient à un « r ». Je me destinais à l'enseignement ; je suis voué au renseignement.

Ce qui faisait dire à un de ses collaborateurs, lors de sa première visite au Quai d'Orsay :

— Vous venez prendre l'r de la maison !

#### Coquetterie.

Le célèbre romancier anglais Rudyard Kipling vient de fêter son anniversaire, dans l'intimité, dans sa propriété de Burwasle, où il réside actuellement.

La « Société Rudyard Kipling » a or-

ganisé diverses manifestations à cette occasion, tout en cachant soigneusement l'âge du célèbre romancier, qui n'aime pas qu'on rappelle la date de sa naissance.

Pourtant, il n'est pas de dictionnaire qui n'indique désormais cette date. C'est pourquoi, lors d'une récente interview, Kipling pouvait déclarer :

— Il y a quelqu'un de plus indiscret encore qu'un reporter !... Mais oui : un dictionnaire !

#### La mort et le médecin.

A Périgueux, un septuagénaire trépassé entre les mains de son médecin qui lui accorda un permis d'inhumation. Le médecin s'en va : le bonhomme revient aussitôt à la vie. On va chercher le médecin : il accourt. Incontinent, notre resuscité renaît.

Et maintenant, instruisez-vous !...

#### RECETTES

Produit de 70 abonnements, à 20 fr. l'un ..... 1.400 fr.

Produit des insertions judiciaires ..... 1.700 fr.

— ..... 3.100 fr.

#### DÉPENSES

Frais d'impression ..... 1.200 fr.

Frais de timbre (auquel les jugements étaient alors soumis) ..... 420 fr.

Frais de poste ..... 300 fr.

Frais de facteur ..... 72 fr.

..... 1.992 fr.

Reste ..... 1.108 fr.

« On doit observer, ajoutait le Préfet, que le S<sup>r</sup> Calmèjane, chargé d'une famille nombreuse, est absolument sans fortune et que l'établissement de son journal ne peut être considéré que comme précaire dans le département du Lot. »

L. SAINT-MARTY.

#### Lire la suite en deuxième page

Comert, qui dirigea avec beaucoup de tact, pendant plusieurs années, les services d'information de la Société des Nations.

Dans cette tâche délicate, M. Pierre Comert usa de beaucoup de souplesse, et il sut souvent concilier des inconciliables !

Toute ma vie, avoue-t-il avec esprit, tient à un « r ». Je me destinais à l'enseignement ; je suis voué au renseignement.

Ce qui faisait dire à un de ses collaborateurs, lors de sa première visite au Quai d'Orsay :

— Vous venez prendre l'r de la maison !

#### Coquetterie.

Le célèbre romancier anglais Rudyard Kipling vient de fêter son anniversaire, dans l'intimité, dans sa propriété de Burwasle, où il réside actuellement.

La « Société Rudyard Kipling » a or-

ganisé diverses manifestations à cette occasion, tout en cachant soigneusement l'âge du célèbre romancier, qui n'aime pas qu'on rappelle la date de sa naissance.

Pourtant, il n'est pas de dictionnaire qui n'indique désormais cette date. C'est pourquoi, lors d'une récente interview, Kipling pouvait déclarer :

— Il y a quelqu'un de plus indiscret encore qu'un reporter !... Mais oui : un dictionnaire !

#### La mort et le médecin.

A Périgueux, un septuagénaire trépassé entre les mains de son médecin qui lui accorda un permis d'inhumation. Le médecin s'en va : le bonhomme revient aussitôt à la vie. On va chercher le médecin : il accourt. Incontinent, notre resuscité renaît.

Et maintenant, instruisez-vous !...

LE LIÈGEUR.

# Chronique du Lot

L'IMPRIMERIE A CAHORS DE 1789 A 1815

*Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page*  
Pour être légère, la tâche du « rédacteur » n'en était pas moins délicate : en novembre 1807, un vol de nuit ayant été commis dans la commune de Capdenac, le Journal se permit de l'annoncer à peu près en ces termes : « Des assassins horribles se succèdent dans l'arrondissement de Figeac. Le 5 novembre, M. Vitragon et sa femme, du hameau du Conquet, commune de Capdenac, allaient se coucher lorsque leur maison fut envahie par « huit brigands dont quatre à cheval et quatre à pied ». Les malheureux propriétaires furent liés, menacés et excédés de coups ; après avoir fouillé les meubles, les bandits, effrayés par un bruit extérieur s'éloignèrent emportant cinq louis et une croix d'or arrachée au cou de Mme Vitragon... » Le récit pouvait être tendancieux. Le sous-préfet protesta et, le 6 décembre, Calmèjane « désavouait » son article, tout en ajoutant : « Cependant, l'invasion de la maison et le vol ont eu lieu. »

En 1810, nouvelle affaire, mais plus grave. Dans son numéro du 4 octobre, le Journal du Lot rendant compte d'un procès criminel, avait donné le nom de l'accusé, un quelconque Bessières. Ce fut assez pour émouvoir le Ministre de la Police qui s'adressa d'urgence au Préfet : « La seule conformité du nom de l'accusé avec celui du maréchal duc d'Angoulême d'ici vous faire sentir l'inconvenance d'une pareille publication » et un arrêté spécial — bientôt rapporté — suspendait pour trois mois « la circulation » de la feuille trop bavarde.

Quant aux nouvelles générales, seules pouvaient paraître celles qui censura rigoureuse et bien autorisée, aussi la plupart rentrent-elles dans cette catégorie d'informations de tout temps jugées nécessaires pour maintenir le moral des nations en péril ou, si l'on veut, pour « bourrer les crânes » suivant une expression toute récente. Le 28 juillet 1812, Alexandre Calmèjane écrivit : « M. le Préfet vient de rapporter ses arrêtés sur la taxe des grains ; l'abondance renaît partout, la terre a entendu la voix de l'immortel Napoléon ; il a voulu une abondante récolte pour 1812, et ses vœux paternels pour son peuple ont été exaucés. » Et le 26 décembre de la même année : « Les habitants de la Russie ne reviennent pas du beau temps qu'il leur a fait depuis vingt jours... L'armée française est dans un pays extrêmement riche et qui peut se comparer aux meilleurs de la France et de l'Allemagne... » En réalité, à l'heure où cette information paraissait, la désastreuse retraite de Russie battait son plein ; les débris de la Grande Armée franchissaient avec peine la Bérésina et s'efforçaient de gagner Vilna au milieu de souffrances sans nombre.

Le 7 juillet 1813, ordre était donné « pour que le journal du département ne parle ni directement ni indirectement de l'Espagne, du séjour du roi Ferdinand VII (retenu en France au château de Valençay jusqu'en mai 1814), du passage des généraux et des troupes, enfin de ce qui peut avoir le moindre rapport avec ce pays ».

Hélas ! on pouvait rendre la Presse muette, mais on ne pouvait cacher aux populations les lamentables convois de blessés gisant à même sur les chars et tombereaux agricoles réquisitionnés, ni les convois plus lamentables encore des soldats envoyés à l'armée du maréchal Soult et qu'on dit d'un témoin oculaire, il fallait lier les uns aux autres pour empêcher les désertions ? Aussi le pays se désaffectionnait-il de Napoléon et en venait-il à souhaiter la victoire des armées étrangères... Encore quelques mois, et, dans Cahors, la foule s'attellerait à la voiture du généralissime anglais Wellington se rendant à Paris après la bataille de Toulouse (1<sup>er</sup> mai 1814).

Naturellement, le Journal du Lot s'adaptait aux circonstances : il acclama le retour des Bourbons, redevint bonapartiste au Cent Jours, époque où son propriétaire-rédacteur fut des premiers à s'inscrire sur la liste des « citoyens qui ont fait des offrandes à la Patrie » — lisez des partisans de l'Empire ». Cela ne l'empêcha point d'ailleurs d'écrire, un mois plus tard (14 juillet 1815) : « Nous gémissons depuis le 30 mars, sous un double despotisme : la tyrannie impériale et l'anarchie révolutionnaire ; le retour de Louis-le-Désiré, ce monarque si justement chéri, nous ramène l'amitié (de l'Europe), le bonheur et la paix... »

Alexandre Calmèjane voulait conserver la faveur du monde officiel qu'il jugeait indispensable à la vie de son journal ; il n'y réussit pas entièrement et la création d'un Bulletin des actes administratifs de la Préfecture (1816) ruina sa feuille qui disparut en 1817.

Le 1<sup>er</sup> numéro d'un nouveau Journal du Lot, l'actuel — aujourd'hui l'un des doyens des Journaux de France — devait paraître le mercredi 7 juillet 1841.

L. SAINT-MARTY.

## Le Sans-Culotte Fricasse

Notre cher ami et collaborateur, Serge Barranx, qui s'est fait une si belle et si méritée réputation dans la littérature régionaliste, a écrit dans la Petite Gironde, sur le livre d'Ernest Lafon, l'article suivant que nous reproduisons avec plaisir :

Au lendemain de la guerre de 1870, les romans d'Eckmann-Chatrian connurent un succès légitime et tout à fait inespéré. Ils avaient pris leur inspiration aux sources mêmes de la vie nationale dans le passé et, par là, répondant au besoin nouveau des masses populaires en veine d'apprendre ce que furent, dans ce passé, l'existence de leurs aïeux, les peines et les joies, les préoccupations qui leur échutent et surtout l'atmosphère dans laquelle ils vécurent.

Pour avoir rendu, dans tout le réalisme d'un pittoresque pénétrant, cette atmosphère et cette existence, les œuvres d'Eckmann-Chatrian passionnèrent nos parents et nous passionnèrent nous-mêmes, écoliers. On ne lit plus, aujourd'hui, les romans nationaux d'Eckmann-Chatrian, et c'est grand dommage ; ils permettraient à pas mal de gens, qui ignorent tout du passé, de puiser dans cette documentation vécut, rendue accessible à tous, une sagesse qui leur fut souvent défaut, au cours des difficultés nouvelles que chaque jour accumule autour d'eux.

Il est pour moi un véritable plaisir à lire ce nouveau volume de la collection « Le Roman paysan », écrit par un Quercynois bien entraîné. Ce roman a pour titre : « Le Sans-Culotte Fricasse ».

Bonnes gens, toujours prêts à vous alarmer, ne vous égariez pas sur ce titre promoteur, car ce n'est pas une œuvre de partisan à l'esprit borné par une obsession quelconque, c'est un livre de parfaite bonne foi, documenté comme il convient quand on prétend faire du roman historique. D'anciens romans, s'en tenant trop à la formule classique du roman, regretteront l'abandon de cette documentation. A l'encontre de ce qui, je ne m'en plaindrai pas, et pour cause, car ce livre n'est pas une amusette quelconque ; mais un enseignement véritable et profond, qui se base sur des faits précis, réels, sur des pièces d'archives, enregistres, et sur des archives locales, témoins précieux qui donnent à cette évocation toute sa valeur indiscutable.

Ernest Lafon, en dressant sur le fond de la tragédie sociale de la grande Révolution de 89-95 cette personnalité représentative du croquant quercynois Fricasse, nous a montré le vrai caractère de l'esprit révolutionnaire qui anima un instant ce coin de France. Fricasse se présente à nous sous un aspect moins sombre, Fricasse, tout jeune, est bon enfant, joyeux drille, prenant à la vie ce qu'elle a de meilleur et trouvant, dans ses revanches passagères sur les mauvaises gens d'un oppresseur, comme un moyen de réajustement de certaines injustices nécessaires.

A vrai dire, ce sans-culotte n'est pas bien terrible. Il sait que, dans le passé, les siens furent roués, pendus, traqués ; lui-même n'a pas à se louer de cette bourgeoisie terrifiée, prenant en grande partie de la poudre de croquants plus débrouillés, moins naïfs. Après s'être constitués les prétendus et vigilants gardiens des biens des classes privilégiées, n'avaient-ils pas eux-mêmes, hommes d'affaires, intendants ou majordomes, au tirer parti de l'éloignement de leurs maîtres et seigneurs, pour se carrer dans de grasses prébendes, en profiteurs malhonnêtes, point embarrassés de scrupules, encore moins de remords.

Contre cette caste nouvelle qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, entendait confisquer à son seul bénéfice les doctrines de l'Encyclopédie, Fricasse se dresse en vengeur des siens et de lui-même. Le malheureux ne s'entend pas à ce jeu. Il est bien trop foncièrement honnête, mais l'audace de ses propos, de ses démonstrations tapageuses, et non pas criminelles, terrorisent un moment ceux qui n'ont pour lui ni bonté, ni justice. Ce diable, qui devrait dire ce bon diable de geyron, patriote comme l'étaient les volontaires de l'an II, n'est pourtant ni un terroriste, ni un mécréant abominable ; c'est un simple, un simple qui, sous une forme ou sous une autre, restera éternel exploité. La guillotine et les exécutions des tribunaux révolutionnaires lui inspirent l'horreur, même des dirigeants qu'il voit de près. Il reste malgré tout le fantoche, dupe des grands mots de liberté, d'égalité, de fraternité, justice, dont ne cessent de se réclamer les pourvoyeurs de la Terreur locale, qui ne favorise en somme que certains égoïsmes, certaines ambitions prêtes à se retourner vers le premier soleil qui luira. On voit sans peine l'histoire prendre sa vraie signification à la vue de toutes ces intrigues locales, dont une documentation solide prouve l'iniquité. Ainsi E. Lafon fait œuvre de parfait historien. Il fait œuvre aussi de bon romancier, car le roman d'amour de Fricasse et de la Mionnette, le roman rustique, si bien établi dans ce cadre romantique du village de Bas, déroule sur ce fond tragique son intrigue parfumée de tendresse naïve.

Hélas ! le dénouement, qui n'est que la conclusion fatémment logique des gestes et des faits eux-mêmes, fera de Fricasse et de la Mionnette de pauvres victimes de leur honnêteté. Et cette lamentable épreuve que devient la Mionnette représentée, devant la société qui se renouvelle, comme la douleur ardue prouve qu'une grande révolution reste toujours à accomplir : la révolution dans les cœurs des hommes ; celle qui, ne se payant pas de mots, établit parmi nous le règne de la suprême bonté ; utopie merveilleuse, dont notre nature humaine se trouve encore, et de combien de siècles, éloignée.

Un tel roman bien populaire a sa place tout indiquée dans les veillées du prochain hiver. Il sera à lui seul un enseignement capable de remettre au point bien des idées fausses, un enseignement capable de faire penser et surtout d'émouvoir, ce qui n'est pas le moins qu'on puisse souhaiter trouver dans un livre de cette sorte.

Serge BARRANX.

### Compatriotes

Notre compatriote M. Deloncle, président de section au Conseil d'Etat, est nommé membre de la commission chargée d'établir, au cours de l'année 1933, les listes des candidatures à des débits de tabacs de 1<sup>re</sup> classe.

Notre distingué compatriote, M. Colin, colonel breveté, est maintenu au 25<sup>e</sup> d'infanterie (centre des hautes études militaires).

La révision des listes électorales. Les demandes en inscription ou en radiation sur les listes électorales, seront reçues, à partir du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 4 février 1933 inclus, dans les mairies.

Les électeurs qui voudront se faire inscrire devront se présenter au secrétariat, munis de pièces d'identité et de justification de leurs droits.

## Société des Etudes du Lot

Séance du 19 décembre 1932. — Présidence de M. Laubet. — Sont présents : MM. Calmon, Ducros, Feyt, Lamothe, Conton, Dablane, Bessière, Séval, Teyssonnier, Irague, Guilhamon, chanoine Sol, Boussac, Bergon, Rajade, Lucie, Bayaud, chanoine Foissac, Rigaudières. Excusés : Colonel Lambot, D<sup>r</sup> Fourgous. — Le Procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. Guilhamon rend compte des publications reçues : *Revue de Saintonge et d'Annis*, 1933, 1<sup>er</sup> livraison ; *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, décembre 1931 ; *Revue des langues romanes*, janvier, décembre 1931. La Société des Etudes présente à M. Tassart, membre de la Société, ses vives félicitations à l'occasion de sa nouvelle promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

M. Laubet communique de la part de notre confrère M. Pierre Derreste d'Aynac, une intéressante pièce de vers sur un sujet d'actualité « *Loy Dettou d'Amérique* » et donne lecture des aimables vœux suivants que M. Derreste présente à la Société des Etudes :

« Comme trente dous s'ocobo,  
Doyssa mé nous adressa  
Mouy millours bos per l'onnada  
Qué bien lèou bo commença. »

Une autre pièce de vers du même auteur est communiqué par M. le Chanoine Sol. La société remercie M. Derreste de son envoi et de ses aimables vœux.

M. Lucie continue la lecture de l'intéressant article de notre confrère M. de Momberson sur Amable de Baudus, paru dans la *Nouvelle Revue* du 15 juillet 1932.

Assemblée générale du 19 décembre 1932. — L'ordre du jour étant épuisé les membres présents se réunissent aussitôt en assemblée générale afin de procéder au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration.

Sont élus membres du Conseil d'administration pour la période 1933-1936, MM. Laubet, Rigaudières et Martin.

Le Conseil d'administration se trouve ainsi composé :  
Tiers sortant au 1<sup>er</sup> janvier 1934 : MM. le Chanoine Poissac, Guilhamon, Lambot.

Tiers sortant au 1<sup>er</sup> janvier 1935 : MM. Calmon, Irague, Chanoine Sol.  
Le Conseil d'administration présente ensuite à l'Assemblée générale comme présidents semestriels pour l'année 1933 : M. le Chanoine Poissac et Irague. Ce choix est rectifié par un vote de l'assemblée générale.

Les autres membres du bureau sont ensuite maintenus dans leurs fonctions pour 1933. A la Commission du Bulletin, M. Teyssonnier remplace le Chanoine Poissac, devenu président.

L'Assemblée générale décide qu'en raison de nos bulletins, la cotisation de tous les membres sera portée à 20 francs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1933.

Le bureau de la société pour l'année 1933 est ainsi composé :  
Présidents semestriels : MM. Irague (1<sup>er</sup> semestre), Chanoine Poissac (2<sup>e</sup> semestre).

Secrétaire général : M. Guilhamon.  
Secrétaire des séances : M. Rigaudières.

Tresorier : Colonel Lambot.  
Bibliothécaire : M. Calmon.  
Commission du Bulletin : MM. Billières, Grandié, Dablane, Rajade, Teyssonnier, D<sup>r</sup> Fourgous.

### La Fiscalité Artisanale

La Confédération générale de l'Artisanat français rappelle aux artisans, petits, moyens et grands, qu'ils ont à déclarer au Contrôleur des Contributions Directes de leur domicile :

Avant le 31 janvier prochain, les salaires versés par eux au cours de l'année 1932, à leurs compagnons et apprentis.

Avant le 28 février, leurs salaires de l'année 1932, s'ils sont bénéficiaires de l'article 42 des lois fiscales codifiées, dans le cas contraire, leurs bénéfices si, ne tenant pas une comptabilité régulière, ce bénéfice ne dépasse pas 50.000 francs.

Avant le 31 mars, leurs bénéfices de l'année 1932, s'ils tiennent une comptabilité régulière.  
Pour faciliter l'établissement des déclarations fiscales artisanales, le service fiscal de la Confédération générale de l'Artisanat Français, 30, rue des Vinaigriers à Paris, met à la disposition des artisans remplissant les conditions prévues des tracts appropriés.

La C. G. A. F. fait également connaître aux artisans qu'une proposition de loi tendant à créer une imposition sur le revenu des professions exercées par les Maîtres Artisans, vient d'être déposée sur le Bureau de la Chambre, par le Groupe de Défense artisanale ; ladite proposition devant permettre aux artisans, petits, moyens et grands, de ne payer qu'une imposition basée sur leur productivité.

### Pigeon voyageur

Un pigeon voyageur est tombé dans la propriété de M. d'Araquy, propriétaire à Miramont (Bretenoux).

Il porte à la patte droite une bague sur laquelle on lit : Belge 25-97-0-32. M. d'Araquy a gardé le pigeon chez lui et le tient à la disposition du propriétaire.

### Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration suivante d'association : « Les Myosotis ». But : Education physique féminine. Siège social, rue Wilson, Cahors.

## Les Lotois à Nantes

L'Ancienne des Méridionaux de Nantes vient de donner une belle fête dite de l'Arbre de Noël. C'était un concert-bal, organisé au profit du « Secours Immédiat » et qui obtint un très grand succès.

Au cours du concert on applaudit entre autres Mme Blanc, de Larroque-des-Arcs ; MM. Thévenot et Soulellou, de Rouffillac.

Puis M. Arènes, de Dégagnac, président de l'Association souhaita, le plus aimablement du monde, la bonne année à ses compatriotes et à leurs si nombreux amis. Et, en termes charmants, il fit appel à leur générosité en faveur de la caisse du Secours Immédiat.

Cet appel fut généreusement entendu par la nombreuse assistance. Puis le bal commença et s'acheva très avant dans la nuit. Félicitations et vœux à nos compatriotes qui trouvent le moyen, partout où ils sont, de se réunir entre eux pour continuer les joyeuses traditions du pays natal.

### Affectation

M. le Capitaine Saint-Blancat, attendu d'Indochine, est affecté au 16<sup>e</sup> tirailleurs-sénégalais.

Les sergents-chefs Mathe, rapatrié d'Afrique occidentale ; Bouvin, rapatrié de Chine ; Bapin, rapatrié d'Indochine sont affectés au 16<sup>e</sup> tirailleurs-sénégalais.

### Education physique

M. de Verbizier, sergent moniteur d'éducation physique, à la 17<sup>e</sup> région, est promu sergent-chef.

### Distinction honorifique

Notre compatriote M. Pierre Rouquand, propriétaire à la Salesses (commune de Comiac) a reçu le diplôme de médaille d'argent du mérite mutualiste pour services rendus à la cause de la mutualité.

Cette distinction lui a été décernée par le Conseil supérieur du mérite mutualiste agricole.

### Nos félicitations

#### Recette burialiste

M. Boudouquié Alfred est nommé receveur-buraliste de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, à Faycelles-Lamadéleine (Lot).

#### Battue aux sangliers

Une battue avait été organisée par 3 jeunes gens, Bergougnoux, Lacarrière et Meulet, domestiques au Pastrou (Montfaucon), dans les bois de Combesure, ils ont abattu un sanglier pesant 50 kilos qu'ils ont expédié aux Halles de Paris.

#### Ils n'ont pas perdu leur journée.

Une battue aux sangliers a eu lieu, dans les bois de Carbonnier. Une laie de 45 kilos a été abattue par M. Paganel.

#### Au retour de la chasse

M. Jean Pagaryat revenant de la chasse, dans les environs de Fumel, lorsqu'il glissa. Le fusil qu'il portait en bandoulière heurta le talus et le coup partit.

M. Pagaryat fut atteint par la charge et tué sur le coup.

#### Les recensements véhicules automobiles

Du 1<sup>er</sup> décembre au 16 janvier, tous les propriétaires de véhicules automobiles ou de remorques doivent en faire la déclaration sur des formulaires imprimés mises à leur disposition dans les mairies. Cette déclaration est obligatoire annuellement, sauf pour les propriétaires munis du certificat d'aptitude de leur voiture délivré les années précédentes.

Dés maintenant les formulaires de déclaration seront délivrés dans les mairies où elles devront être rapportées, dûment remplies, avant le 16 janvier 1933, dernier délai.

## EDEN

DU JEUDI 12 AU DIMANCHE 15 (en soirée)

Dimanche, matinée à 15 heures  
**UNE SEMAINE EXCEPTIONNELLE**  
deux grands films parlants dans la même séance  
**GRACE MOORE**

L'illustre prima donna du Metropolitan, Opera de New-York, qui égale en talent son immortelle devancière, et qui, comme elle, connut le délire des foules. Des romances, le grand air de la « Fille du Régiment », de Donizetti, et celui de la « Norma », opéra de Bellini, y sont chantés par elle délicieusement, et viennent ajouter, une émotion d'art distingué à l'émotion dramatique.

### DANS

#### JENNY LIND

Avec Françoise ROSAY, André LUGUET, Mona GOYA et André BERLEY  
Ce n'est pas du Cinéma, mais une merveille du théâtre filmé ; une œuvre exquise, toute de charme pénétrant, de douceur prenante avec cette scène dernière qui émeut aux larmes. Un œuvre qu'un public de sentiments délicats voudra voir et revoir et entendre.

### EN PREMIERE PARTIE

Une comédie charmante entièrement parlée  
**COTE D'AZUR**

Avec Robert BURNIER, SIMONE HÉLIARD, Robert ARNOUX  
ET un sketch désopilant  
**DÉPANNAGE**

Avec PAULEY  
**ACTUALITÉS PARLANTES FOX MOVIE-TONE.**  
Location gratuite. — Retenez vos places  
Téléphone 311

## LE CRIME DE RUEYRES

Les assassins ont été conduits à Cahors, où l'instruction judiciaire a commencé.

Les deux sinistres et répugnants individus qui ont commis ce crime dans les conditions que nous avons dites ont été extraits de la Chambre de sûreté où les tenait la gendarmerie de Lacapelle-Marival.

Sous bonne garde, on les a menés à Assier. Là, ils ont pris le train de Capdenac pour Cahors.

Les gendarmes les firent descendre à Cabessut d'où ils furent conduits à pied au Palais de Justice. Après un rapide interrogatoire et l'accomplissement des formalités judiciaires, ils ont été incarcérés à la prison et l'instruction va commencer.

Celle-ci ne peut porter que sur des détails puisque les faits sont reconnus. Elle déterminera peut-être la part de responsabilité criminelle qui incombe à chacun de ces ignobles personnages. Leur aspect physique semble confirmer l'opinion que donne le récit concordant des deux assassins : à savoir que le chef, l'inspirateur doit être Lamouroux.

Delluc apparaît comme une sombre et épaisse brute. Lamouroux comme un sauvage rusé.

Mais ce ne sont là que des impressions et l'enquête les précisera.

Quant à la victime, il se confirme qu'elle était une brave femme, de vie simple et qui, après une longue existence de travail, trouvait dans sa retraite de la Gaumerie le plus modeste repos.

Elle avait l'estime sympathique des habitants du pays où elle était venue s'installer après la guerre dans cette petite propriété qu'elle avait achetée. Née à Sénéillac-Latronnière elle s'était ainsi rapprochée de son fils, Cyprien, marié et père de famille, qui vivait dans le voisinage.

Mme veuve Julia dépeçait très peu pour elle-même. Les petits produits de son bien et la pension d'ascendante qu'elle recevait faisaient plus que suffire à ses besoins, puisqu'elle réalisait quelques économies et ne manquait pas de venir en aide au ménage de son fils.

Plusieurs fois des habitants du pays ou bien ses rares fournisseurs avaient appelé son attention sur le danger que pouvait lui faire courir l'isolement où elle vivait. Mais Mme Julia se contentait de sourire et de hocher doucement la tête. Elle n'avait pas peur. Hélas ! elle avait tort.

Disons, enfin, que les deux assassins, ni à Lacapelle, ni à Cahors, n'ont manifesté le moindre regret de leur crime. Et s'ils ont de l'inquiétude sur les suites qu'il peut avoir pour eux, on ne s'en douterait pas.

### Sanatorium des P. T. T.

M. le docteur Zweifel est nommé médecin-adjoint du sanatorium des P. T. T., à Montfaucon.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 12 — SAMEDI 14 (En soirée)  
DIMANCHE 15 (Matinée et soirée)

**PROGRAMME**  
**ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes.**  
**AUTOMNE**, Dessin animé sonore.  
**DEUXIEME PARTIE**  
**Le regrette Pierre BATCHEFF**  
dans un grand film parlant

## LES AMOURS DE MINUIT

réalisation de A. Génina  
Avec Danièle Parola, Joséphine Gaël, Jacques Varenne.

Un programme qui aura le même succès que les précédents.  
**Le PALAIS DES FÊTES est la salle qui offre le plus de sécurité aux spectateurs : cabine complètement isolée, nombreuses sorties, tant pour la galerie que pour le rez-de-chaussée.**  
**SONORISATION PARFAITE**

## EN EDITION SPECIALE LE CINQUANTENAIRE DE GAMBETTA

### Et la lanterne ?

Les gendarmes ont dressé procès-verbal pour défaut d'éclairage à leur bicyclette, aux nommés Larroque, de St-Céré, Deleour, de Valprionde, Avanzini, à Montdoumer.

### Défaut de feu rouge

Procès-verbal a été dressé pour défaut de feu rouge à l'arrivée de leur camion automobile aux nommés Pomarède, de St-Germain, et Pécoul, de Flaugnac ; Marty et Taillade, de Gourdon.

### Défaut de plaque

Procès-verbal a été dressé aux nommés Peyronnenc, à Carluet, Rentre, à Montfaucon, pour défaut de plaque d'immatriculation à l'arrière de leur moto.

### Marchands ambulants

Pour défaut de récépissé de déclaration de marchands ambulants, procès-verbal a été dressé contre Charde-lin, vannier ambulant de Meyssac, et Rose Séguela, de Béziers.

Celle-ci n'ayant pas pu présenter la patente commerciale de l'année en cours, a été l'objet d'un second procès-verbal.

## CAHORS

De plus en plus fort !

Il est un fait avéré, c'est que l'ingéniosité des coquins, des détraqueurs est grande. On a beau prendre précautions sur précautions contre eux, ils parviennent toujours à estamper quelque chose.

La police surveille avec vigilance : elle est mise, malgré tout, très souvent en défaut.

Et puis, à mesure que l'on découvre un foyer de rastaquouères, d'aigrefins, un autre se constitue.

Un vieux truc d'escroquerie est remplacé par un truc nouveau. Et le tour est joué.

Les fraudes fiscales sont courantes : sur les marchés, les estampes font de bonnes affaires. La surveillance des foires et marchés, pour aussi sévère qu'elle soit faite, ne peut pas pincer tous les coupables.

Il n'y a qu'à s'en rendre compte les jours de foire quand les intermédiaires peu scrupuleux sont passés sur les foires !

Mais, tout de même, il est un genre d'escroquerie qui sort de la banalité.

On connaissait les faux manchots, les faux culs-de-jattes, les faux aveugles, mais on ne s'était pas encore aperçu que les faux malades avaient pour principaux complices des médecins !

Le docteur Gély, un des médecins compromis dans l'affaire des escroqueries aux assurances à Lille, reçut en mai 1928 la visite d'Auguste Haville, et le soigna pendant trois mois pour une entorse au pied droit. L'assurance dut régler le prix de 47 visites.

Dans l'intervalle, Haville s'était représenté devant le docteur, qui l'avait soigné cette fois sous le nom de Louis Leccocq pour la fameuse entorse du pied droit.

Leccocq fut alors nanti d'une incapacité permanente partielle et pourvu d'une rente annuelle de 630 francs. Il s'était présenté 33 fois chez le docteur Gély et avait touché en plus de sa pension 2.600 francs. La rente fut ensuite cédée à la Compagnie pour 1.420 fr. et le praticien encaissa pour Haville et son double, Leccocq, le prix de 80 consultations, 4.365 francs.

Après ça, il faut s'incliner et ne plus s'étonner du nombre et de l'audace des escrocs.

Qui sait, si, bientôt, d'autres pots aux roses ne seront pas découverts... Ah ! ces assurances ! ! !

L. B.

## Violon Solfège, Accompagnement Cours et leçons particulières

Mme COULESLANT-DAROLLE  
Ancien professeur  
au Conservatoire municipal  
de Constantine  
67, Boulevard Gambetta

### Mairie de Cahors

MM. les propriétaires de véhicules automobiles, de chevaux et mulets, qui n'en ont pas encore fait la déclaration pour 1933, en vue du recensement annuel, sont invités à se présenter à la mairie, avant le 15 janvier courant, dernier délai.

### Prévoyants de l'Avenir

Les membres de la 405<sup>e</sup> section sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 15 janvier 1933 à 10 h. 1/2 à l'Hôtel de Ville.

Païement des cotisations.  
Questions diverses.  
Le Président : HÉRIL.

### Repêché dans l'Eure

Le 23 décembre 1932, M. Jules Attilé, secrétaire de l'Office départemental des anciens

**Au Sénat**

A la suite du tirage au sort des bureaux du Sénat, dans la séance du 10 janvier 1933, M. Fontanille fait partie du 1<sup>er</sup> bureau ; M. Loubet, du 3<sup>e</sup> et M. Garrigou du 6<sup>e</sup>.

**Magistrature**

Notre compatriote, M. Louis Dissès, substitué du procureur général de la cour d'appel de Saigon, est nommé procureur de la République de 1<sup>re</sup> classe à Haiphong.

Nos félicitations à M. Dissès qui est originaire de Cahors et ancien élève du lycée Gambetta.

**P. T. T.**

Notre compatriote, M. Paganel, receveur des P. T. T. à Courbevoix-Bécon est nommé membre suppléant du Conseil supérieur des P. T. T. pour 2 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1933.

**THÉÂTRE MUNICIPAL**

Le dimanche 15 janvier à 3 h. de l'après-midi, Concert populaire et gratuit au bénéfice de la Caisse municipale de chômage, organisé par l'Orphéon de Cahors et l'Orchestre symphonique.

Voici le programme : 1. Andalousie (marche) R. Benoit. (Orchestre) ; 2. Gaule et France (chœur) A. Saintis (Orphéon) ; 3. Titus (ouverture) Mozart (Orchestre) ; 4. a) Air de la paresse (Rip), Planquette ; b) Air de Mme Favart (M. Fournastier) ; 5. Le yo-yo (danse rythmique) sur la valse « Frémilo d'armore » ; 6. a) Le Roi de Lahore (air), Massenet ; b) Air de Benvenuto Cellini, Diaz (M. Babouline) ; 7. Danses rythmiques ; 8. Les Martyrs aux Arènes (chœur) Laurent de Rillé (Orphéon) ; 9. M. René Barrau dans son répertoire comique.

**Hommage à Léon Gambetta.** — 1. Hymne à Gambetta, G. roudou ; 2. Poésies. Fragments de discours, X. X. ; 3. Ode à Gambetta, X. X. ; 4. La Marcellaise (Orphéon et Orchestre).

**La Convoité,** comédie en un acte de Henri Pagat ; Le convoité (M. René Barrau) ; Madame (Mlle Chiffroy) ; Monsieur (M. Cazenave).

Retraite-marche, L.-P. Moutié. Au piano : Mme Bourjade, professeur de piano et de chant, premier prix du Conservatoire de Toulouse.

Le concert sera dirigé par M. G. Barrau.

**Concert**

**Chorale mixte du P.-O.** — La Chorale mixte du P.-O. donnera un concert à ses membres bienfaiteurs et honoraires, le samedi 8 avril 1933, au Théâtre Municipal, à 21 heures, avec les concours de :

1<sup>o</sup> Mme Crassac, professeur de piano et de chant (1<sup>er</sup> prix du conservatoire) ;

2<sup>o</sup> Mme Noëla Conestant, Professeur de violon et solfège, ancien professeur au Conservatoire de Constantine.

3<sup>o</sup> M. Caussé, Professeur de Clarinette et de solfège, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire, soliste à la Société « Les Amis de l'Harmonie ».

4<sup>o</sup> M. Jean Nouyrit, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire, Violoncelliste de l'Opéra, des Concerts Padeloup, Soliste des Grands Concerts Symphoniques de Paris et de Pontoise.

5<sup>o</sup> La Société « Les Amis de l'Harmonie ».

6<sup>o</sup> MM. Canac et Fontanié dans l'opérette : « Les deux aveugles », d'Offenbach, accompagnés par Mme Crassac au piano et son double quintette à cordes, au violon, solo, M. Balzeau, professeur de violon.

Au programme œuvre de Bach, Beethoven, Boccherini, Offenbach, Rossini, Meyerbeer, Mozart, Rameau, Sentis, etc.

Sous la direction de M. J.-B. Nouyrit.

**Un acte stupide**

Ces jours derniers, M. Canac, facteur rural, à Sénaillac, avait garé son auto sur le bord de la route, près du village de Montcoutiers.

A son retour, il eut la désagréable surprise de constater que les 4 pneus et même le pneu de la roue de secours avaient été coupés avec un couteau. M. Canac a porté plainte et une enquête est ouverte pour retrouver le mauvais sujet qui a commis cet acte de vandalisme.

**Devoir de vacances ou casse-tête chinois**

Sous ce titre, nous lisons dans le « Matin » l'entrefilet suivant : Une jeune enfant de 13 ans, qui suit les cours supérieurs de l'école primaire d'Asnières (Seine), est venue passer les fêtes du nouvel an chez son oncle, négociant à Nancy, et, comme toutes ses petites camarades, elle a essayé, pendant ces quelques jours de liberté, de faire le devoir de vacances qu'avant de partir leur professeur leur avait donné.

En voici le libellé exact : « Montrez comment la raison fait le mystère de l'homme, en le heurtant aux problèmes de sa destinée. » Il est certain que la jeune enfant a

dû « sécher » sur son cahier quand elle a voulu faire son... devoir !... Eh ! comme le dit le « Matin », combien de grandes personnes auraient fait... comme elle !

**Vagabond**

Le nommé José-Manuel Molina, était venu, dit-il de Barcelone en France, en petit canot. Il avait débarqué à Port-Vendres, et puis, à pied, il parcourait les routes pour se rendre à Paris.

A Lançac (Lot), il fut arrêté par les gendarmes pour vagabondage. Manuel Molina, sujet espagnol, a été conduit à Cahors et écroué mardi soir à la prison.

**Défaut de carte d'identité**

Pour défaut de carte d'identité et défaut de visa au carnet d'étranger, procès-verbal a été dressé aux Portugais Francisco Abilo, à St-Denis-Catus, et Netto Abilo, à Léobard.

**Les Sports**

**Fédération lotoise de basket-ball et d'athlétisme**

**Matchs de la « Quercynoise » (1 et 2) contre la « Grappe sportive » de Sauzet (1 et 2) le 8 janvier.**

Les rencontres ci-dessus eurent lieu sur le terrain de la place Thiers à Cahors. Les deux matches furent véritablement amicaux. A deux reprises, pour les secondes comme pour les premières équipes on put assister à un jeu ouvert des plus plaisants et, il est véritablement regrettable que le public cadurcien n'ait pas — en plus grand nombre — bénéficié du spectacle, véritablement sportif offert par les athlètes des deux clubs en présence.

Comme il fallait s'y attendre, les scolaires, au jeu scientifique, très rapides et très adroits au panier, eurent raison — par une victoire très nette des jaunes et noir de Sauzet nouvellement venus au basket. Cependant les équipiers de la « Grappe sportive » se défendirent vaillamment, poussant même des attaques inquiétantes pour le camp adverse.

Pour chaque partie, le tirage au sort désigna les arbitres de la « Quercynoise », qui, d'ailleurs, s'acquittèrent de leur rôle avec autorité et compétence. — La Fédération.

**Arrondissement de Cahors**

**Catus**

**Médaille militaire.** — M. Passerat, ancien gendarme à Catus, actuellement maréchal des logis chefs à Fleurance (Gers), vient d'être décoré de la médaille militaire.

Nos félicitations.

**Montgesty**

**Les truffes.** — L'apport de truffes à notre foire du 9 janvier a été très important : 500 k. environ et comme tous les ans la qualité ne le cédait en rien à la quantité.

Le soir de la foire, à l'apéritif, un acheteur d'une maison très importante de Périgueux a déclaré publiquement, en présence de notre correspondant, qu'il avait toujours reçu des côtes de la truffe qu'il avait achetée à Montgesty.

Le marché aux pores gras était aussi bien approvisionné. On pouvait y remarquer de superbes spécimens qui d'ailleurs ont été primés.

Les cours ont été les suivants : Truffes de 50 à 57 fr. le kilog. Pores gras, 9 fr. le kilog.

Les primes ont été attribuées ainsi qu'il suit : Truffes : 1<sup>er</sup> prix Delfort Philippe, au Mas du Rieu ; 2<sup>o</sup> Boyé, à Gizard ; 3<sup>o</sup> Larrache, facteur à Catus ; 4<sup>o</sup> Rigal, à St-Médard-Catus ; 5<sup>o</sup> Pontié, à Labastide-du-Vert.

Pores gras : 1<sup>er</sup> prix, Cassan Jean-Petit, à Montgesty, 2<sup>o</sup> Lescol Firmin, Montgesty ; 3<sup>o</sup> Vielcazals Daniel, à Montgesty ; 4<sup>o</sup> Bonnafous Jean, à Montgesty ; 5<sup>o</sup> Sourat Joseph, à Montgesty.

**Hyménée.** — Nous apprenons le mariage de M. Delfort André, de Montgesty et Mlle Junquet Suzanne, de Thédillac.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

**Concoits**

**Acte de probité.** — Lundi 9 janvier, à la foire de Concoits, Mme Vve Plagnard, de Salvagnou, commune de Lugagnac, a laissé tomber sur le champ de foire son porte-monnaie, contenant une somme assez importante.

M. Bergougnoux, genre Fraysse, de Limogne l'aperçut, peu après, traînant dans la boue, au milieu de la foule. L'ayant ramassé et constatant qu'il était garni, il a aussitôt signalé sa trouvaille à ses voisins, et l'a ouvert en leur présence pour s'assurer s'il contenait une indication permettant de découvrir le propriétaire.

En dehors de la somme assez importante, il n'y avait qu'une photographie à laquelle personne n'a pu donner un nom.

A ce moment, Mme Plagnard

s'étant aperçue de la perte qu'elle avait faite, revenait sur ses pas, éplorée. Voyant son porte-monnaie entre les mains de M. Bergougnoux, elle en a aussitôt revendiqué la propriété. Ce dernier le lui a remis avec plaisir, la ressemblance de Mme Plagnard avec la photographie, indiquant, à n'en pas douter qu'elle en était bien la propriétaire. Malgré l'insistance de Mme Plagnard, M. Bergougnoux a refusé toute récompense ; qu'il nous permette de lui adresser toutes nos félicitations pour son acte de probité.

**Puy-l'Evêque**

**Adjudication.** — M. Amoureux, charpentier à Puy-l'Evêque, a été déclaré adjudicataire d'un terrain communal appartenant à l'ancien abattoir.

**Praysac**

**Résultat du concours de pores gras.** — La foire du 7 janvier 1933 n'a pas été importante comme les années précédentes.

Cependant, la commission désignée par le Conseil municipal a pu distribuer les primes du concours de pores gras.

Voici les lauréats : 1<sup>er</sup> prix, 50 fr. M. Gélis, à Goujonnac ; 2<sup>o</sup>, 35 fr. M. Soulaiges, à Praysac ; 3<sup>o</sup>, 30 fr. M. Caunézi, à Praysac ; 4<sup>o</sup>, 25 fr. M. Valadie, à Saint-Caprais ; 5<sup>o</sup>, 20 fr. M. Villefaunes, à Pomarède ; 6<sup>o</sup>, 15 fr. M. Carou, à Pomarède ; 7<sup>o</sup>, 10 fr. M. Bonifons, à Goujonnac ; 8<sup>o</sup>, 10 fr. M. Grassis, à Loupiac-Puy-l'Evêque.

Les cours ont été les suivants : Pores, de 100 à 125 kilos, 340 fr. les 50 k. ; pores de 130 à 200 kilos, 350 à 360 fr. les 50 kilos.

**Vers**

**Adjudication.** — Le 22 janvier 1933, à 14 heures, il sera procédé, à Vers, à l'adjudication au rabais des travaux à exécuter pour l'aménagement d'une école de filles dans la maison ecclésiastique de Vers, divisés en six lots.

Le projet est déposé à la Mairie de Vers et chez M. Bergougnoux, architecte à Cahors.

**Arrondissement de Figeac**

**Bretenoux**

**Listes électorales.** — M. Bombezoy est nommé par M. le Préfet du Lot, membre de la Commission chargée de la révision de la liste électorale.

**Fleurance-Gare**

**Obsèques.** — Dimanche ont eu lieu dans notre commune les obsèques de M. Masbou, directeur de l'Hôtel de la Gare.

De nombreux amis venus de tout le canton l'ont accompagné à sa dernière demeure.

M. le Docteur Lacoste, président cantonal de A. C. N. P., lui a adressé un dernier adieu au nom des camarades combattants.

**Grèzes**

**Hyménée.** — On annonce le mariage de Mlle Louise Gayra, avec M. Francoual, charpentier.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

**Rudelle**

**Nouveau ménage.** — Le jeune ménage Peyrol-Lafage est définitivement installé à Rudelle avec ses trois petites filles.

**Inspection.** — M. l'Inspecteur primaire de Figeac a visité lundi 9, l'école de garçons, dirigée par M. Loude, intérimaire.

**Température.** — Depuis 2 jours la température s'est abaissée ; un froid, beau et sec, semble vouloir enfin, remplacer le brouillard et la pluie et nous ramener à l'hiver.

**Terrou**

**Hyménée.** — On annonce le prochain mariage de M. Prosper Benne, propriétaire à Janzac (Terrou), avec Mlle Gabrielle Gauzin du village de Sasmayoux.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

**A PARIS**

**Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER**

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (4<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES à UN LIT de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originale du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92 Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

**Arrondissement de Gourdon**

**Alvignac**

**Obsèques.** — Lundi ont été célébrées les obsèques de M. Roques Barthélémy, décédé à l'âge de 78 ans. Nous adressons nos condoléances à la famille.

**Gramat**

**Foire.** — Il est rappelé que la prochaine foire aura lieu le vendredi 20 janvier 1933.

**Cazillac**

**Touristes indésirables.** — M. Quéillé, de Malefond, se rendait le jour de Noël, à Friat, pour régler la note du forgeron. Lorsqu'il voulut payer, il constata la disparition de son portefeuille. La surprise lui fut désagréable, aussi reprit-il au plus vite la route de son logis, tout en demandant des nouvelles de son portefeuille à toutes les personnes qu'il rencontrait. A un certain moment, il trouva des nomades à qui il posa la même question.

Il crut comprendre à leur réponse que la vérité n'avait pas été dite, aussi il les pria de se rendre chez M. Jarrige, maire qui heureusement n'était pas loin et qui leur signifiât qu'en présence de plusieurs témoins, on allait les fouiller. Comme il ajoutait le geste à la parole, ces nomades, se voyant pris, déclarèrent avoir trouvé le portefeuille et après avoir pris le contenu, l'avoir jeté dans les buissons.

M. Jarrige, maire, a donné l'ordre, aussitôt, à ces nomades, de quitter la commune et de ne plus y revenir.

**Floirac**

**Violent incendie.** — Dans la soirée de dimanche, vers 11 heures du soir, un violent incendie se déclara dans la maison de M. Lagrange, habitant au bourg de Floirac. Quelques voisins ayant aperçu des flammes alertèrent aussitôt la population. De nombreuses personnes, accourues sur les lieux, réussirent à couper les toitures pour protéger les maisons voisines. L'incendie progressa si rapidement que l'intervention des pompiers de Vayrac put seule maîtriser les flammes. Deux maisons sont à peu près complètement détruites.

L'émotion fut d'autant plus grande que M. Lagrange avait eu la douleur de perdre sa femme deux jours avant et qu'il se trouve sans asile et sans ressources.

**Naissances.** — Nous apprenons avec plaisir la naissance de deux jumeaux chez les époux Granouillac-Poux, du hameau de Brives.

Nos compliments et nos meilleurs vœux de bonne santé.

**St-Germain-de-Bel-Air**

**Nécrologie.** — Nous avons appris avec regret la mort de Cassan, maçon. Cette mort a vivement ému tous ceux qui connaissent le regretté disparu, dont les obsèques ont eu lieu samedi dernier. A la famille nos sincères condoléances.

**Lavercantières**

**Nécrologie.** — Nous avons appris avec peine le décès de Antoine Francés, propriétaire au Suc, commune de Lavercantières.

Le défunt était âgé de 78 ans. Nos sincères condoléances à la famille.

**Salviac**

**Conférence Education physique.** — M. le capitaine Deleuze, chef de service de l'Education physique et de la préparation militaire dans le Lot fera à Salviac avec M. Vigouroux, professeur d'Education physique, le dimanche 15 janvier à la mairie de Salviac à l'issue du championnat qui opposera les deux équipes de Salviac et de Puy-l'Evêque une conférence à laquelle sont particulièrement conviés les jeunes gens et les jeunes filles de la région. Nous sommes persuadés que cette conférence d'un très grand intérêt sera écoutée et suivie par de nombreux auditeurs.

**Carnet rose.** — M. Robert Menauge et Mme viennent d'hériter d'une filleule, leur sixième enfant. Nos meilleurs souhaits de bonne santé à la maman et à l'hébé et tous nos compliments à l'heureux père.

**Thédillac**

**Hyménée.** — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Lafon, du village de Hugot, commune de Thédillac, avec M. René Loubéjac, propriétaire à Saint-Médard-Catus.

Et celui de Mlle Suzanne Junquet, domiciliée au Bousquet, près Thédillac, avec M. André Delfort, de Montgesty.

Aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

**Démographie.** — L'état civil de la commune de Thédillac pour l'année 1932 est encore très peu satisfaisant. Naissances, 6 ; décès, 16 ; mariages, 3.

**St-Michel-de-Bannières**

**Etat civil de 1932.** — Naissances : Jaubert Odette, Raymondie Irène, Teuilhère Pierre, Naujac Denise, Philippe Maurice, Maury Etienne, Delvert Léopold, Quéille Maurice, Bourdie Jean-Marie, Huguet Hélène, Gougou Denise.

Mariages : Barrade-Cérou, Bouat-Sirey-jol.

Décès : Maury Jean-Baptiste, Valette Denise, Bourdelle Germaine, épouse Chievsal, Louise de Jouvencel, épouse de Chergé.

Il y a donc eu en tout dans la commune : 11 naissances, 2 mariages et 4 décès.

**CHEZ NOS VOISINS**

**A MONTAUBAN**

**Fin tragique d'un globe-trotter.** — Dans la soirée de samedi, M. Dingworth, né le 28 novembre 1912 à Stettin (Allemagne), électricien domicilié à Francfort, s'est noyé au barrage du Tarn à Albeville-Lagarde (Tarn-et-Garonne).

Il y a à peine deux jours, nous signalions dans nos colonnes le passage de Dingworth qui, accompagné de sa femme, avait fait le projet de rejoindre en canot Bordeaux par le Tarn et la Garonne. Après s'être arrêté à Montauban pendant deux jours, il franchit sans difficulté la chaussée des Alabrèdes avec sa femme l'embarcation. Arrivé à Albeville, il voulut agir de même, malgré les avertissements d'un témoin qui lui signala le danger. La femme mit pied à terre, mais le téméraire navigateur voulut franchir le barrage. Le courant, très rapide, l'emporta, malgré les efforts désespérés qu'il fit pour se sauver.

Les recherches furent faites immédiatement. Elles n'ont pas abouti. On suppose que le corps a été entraîné par le courant.

**EN CORRÈZE**

**Automobiliste attaqué et dévalisé.** — Un automobiliste a été attaqué sur la route nationale n° 20, de Limoges à Brive, dans un tournant au-dessus de la côte du Bariolet, exactement au lieu dit Puy-de-Grasse, à 7 kilomètres d'Uzerche.

Les bandits avaient mis de grosses branches en travers de la route. M. Marpaud, chef d'entreprise d'une usine électrique de Marèges, passait en auto. Il aperçut ces branches et ralentit. A ce moment-là, deux individus complètement masqués et revolver au poing sautèrent de chaque côté de l'auto et crièrent au conducteur : Haut les mains ! Ils braquèrent leurs revolvers sur lui et ajoutèrent : « La bourse ou la vie ! »

Tout tremblant, M. Marpaud remit son portefeuille contenant la somme de seize mille francs et dut, sous la menace des bandits qui prirent alors sa place dans l'auto, s'en aller à pied. Il n'eut que la ressource de prévenir la gendarmerie de Vigeois.

Celle-ci alerta Brive et les brigades des environs. Pendant ce temps, les malfaiteurs reconduisaient l'auto sur les lieux de leur exploit où elle fut retrouvée vers 19 heures.

Des recherches ont été faites durant toute la nuit, mais n'ont donné aucun résultat.

**Dernière heure**

**Les projets financiers**

Voici les projets financiers proposés par M. Chéron pour réaliser l'équilibre du budget.

Le Conseil des ministres s'est rattaché à ce projet.

1<sup>o</sup> L'âge de jouissance de la pension d'ancien combattant aujourd'hui fixé à 50 ans pour la retraite de 500 fr. et à 55 ans pour la retraite de 1.200 fr., sera porté respectivement à 55 et à 60 ans, procurant une économie budgétaire de 750 millions pour l'année 1933.

2<sup>o</sup> La pension des veuves de guerre remariées sera supprimée : 300 millions ;

3<sup>o</sup> Révision des pensions de maladie accordées en application de la loi du 31 mars 1919 : 100 millions.

4<sup>o</sup> Révision de l'attribution abusive de la carte de combattant : 50 millions ;

5<sup>o</sup> Application de l'impôt sur le revenu aux pensions de guerre aujourd'hui exemptes de tous impôts global ou cédulaire.

**RENSEIGNEMENTS**

**Le concours des bourses nationales**

Par arrêté ministériel, l'ouverture des sessions de l'examen d'aptitude aux bourses dans les lycées, collèges et cours secondaires 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séries aura lieu le jeudi 27 avril 1933 (inscriptions jusqu'au 14 mars inclus).

Celle de l'examen d'aptitude aux bourses, commun aux enseignements secondaires, primaire supérieur et technique (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> séries) aura lieu le jeudi 11 mai (inscriptions jusqu'au 14 mars).

Les inscriptions sont reçues : pour Paris et le département de la Seine, à la direction de l'enseignement (service des examens, rue Mabillon) ; dans tous les départements, au secrétariat de la préfecture de la résidence des candidats ou de la résidence de leurs parents.

**GRANDE PHARMACIE Paul GARNAL**  
97, Boulevard Gambetta CAHORS  
Organisation Moderne  
Prix les plus réduits  
Grand choix de Pastilles  
Pastilles pure gomme et sucre  
Salades de Chat, le kil. .... 10 fr.  
Tranches Citron, Mandarine et Orange, le kil. .... 10 fr.  
Pâte Vanillée, le kil. .... 12 fr.  
Boules de Gomme, le kil. .... 8 fr.  
Pastilles Vertes, le kil. .... 9 fr.  
Guimauve candie, le kil. .... 10 fr.  
Pastilles Vichy-Menthe, le kil. .... 10 fr.

**DÉPÊCHES**  
Paris, 11 h. 50.

**Mort d'une voyante allemande**  
De Berlin. — La fameuse voyante allemande, Lisbeth Sadlera, est morte ce matin.  
C'est elle qui, en 1889, à la maison du Général von Moltke, alors commandant des troupes à Postdam, avait prédit la guerre mondiale en 1914.

**Une femme qui tua 9 personnes**  
De Budapest. — Devant le tribunal de Szegedine a comparu une Hongroise, âgée de 50 ans, accusée de neuf assassinats.  
Elle tua plusieurs maris sur la demande de leurs femmes qui voulaient hériter.

**Un drame à Paris**  
Cette nuit, dans une maison avenue Daumesnil, une couturière, Caroline Lefay, 55 ans, devenue folle, tua sa concubine de 5 coups de revolver et se suicida.

**Le journal est en lecture dans le hall de l'AGENCE HAVAS**  
62, Rue de Richelieu, PARIS

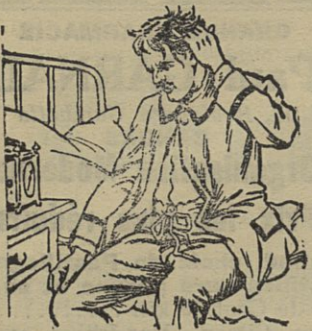
**Le microbe de la grippe « en sera pour ses frais »**  
Lorsque le microbe de la grippe, partout répandu en ce moment, tombe sur un organisme solide, il n'a aucune prise sur cet organisme. C'est pourquoi nous vous conseillons de prendre avant vos repas un verre de Quintonine, qui joint à ses propriétés éminemment fortifiantes une action anti-infectieuse de premier ordre, due à la quinine de son quinquina et à la caféine de sa Kola. En cette saison, une cure de Quintonine vous protégera. Un flacon vaut seulement 4 fr. 95 Ttes Phies et Phie Orlicac à Cahors.

**AFFAIRE UNIQUE**  
A vendre d'urgence ensemble T. S. F. et pick-up dans ensemble moderne avec casiers à disques.  
Convientrait très bien pour salle de café ou dancing.  
Prendre adresse au Journal du Lot

**A VENDRE URGENT**  
Fonds de Commerce  
Plein centre de Cahors  
Prendre adresse au Bureau du Journal

**ON DEMANDE**  
Une sténo-dactylo  
S'adresser au Bureau du Journal

Demandez une démonstration des nouveaux appareils de T. S. F. **DUCRET** « La Voix du Monde », de la C<sup>o</sup> Française Thomson-Houston (Capital 440 millions). Vous les trouverez à la **MAISON LALANDE, 1, rue Clément-Marot** (à côté du Palais des Fêtes). Vous y trouverez aussi tous les récents modèles des plus grandes marques Philips 630, etc... On reprend en compte les vieux postes.



**Quel chagrin, quel ennui, de compter toute la nuit, les heures, les heures...**

C'est le refrain que se murmurent la nuit les nerveux, les agités, les surmenés qui, en effet, depuis longtemps ne connaissent plus le bon sommeil qui repose le corps, apaise les nerfs, donne le calme de l'esprit.

Il y a bien les soporifiques, mais il est dangereux d'en user trop souvent. Le vrai remède contre l'insomnie consiste à rétablir l'équilibre nerveux, par conséquent à tonifier les nerfs, à les fortifier. Les Pilules Pink s'en acquittent parfaitement bien, car il est peu de médicaments qui exercent une aussi bienfaisante action sur le système nerveux et, d'ailleurs, sur l'ensemble de l'organisme.

Les Pilules Pink sont, en effet, outre un puissant tonique des nerfs, un régénérateur du sang extrêmement efficace, un remarquable stimulant de l'activité organique. C'est, d'ailleurs, en raison de l'heureux ensemble de leurs propriétés thérapeutiques que les Pilules Pink sont considérées comme un des remèdes les plus précieux contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, l'épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Balu, Paris, 8 fr. la boîte, 45 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

**GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE**  
de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...  
Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.  
Teintures de fourrures.  
Nettoyage d'ameublements, etc...  
ENVOI TOUTS LES SAMEDIS  
Travail soigné  
Dépôt pour Cahors :  
Madame Louis BONNET  
2, rue des Capucins

**FOURRURES ROBES - MANTEAUX**  
Réparation  
Transformation de Fourrures  
ACHAT DE SAUVAGINE  
Fouine - Putois - Renard  
**Mme BARDY**  
14, rue Maréchal Foch  
CAHORS

**Pharmacie Paul GARNAL**  
97, Boulevard Gambetta, CAHORS  
Organisation moderne  
Eau de Cologne 60°  
Prix du litre verre compris 30 fr.  
Prix du 1/2 litre — 16 fr.  
Prix du 1/4 litre — 8 fr.  
Eau de Cologne 90°  
Prix du litre verre compris 38 fr.  
Prix du 1/2 litre — 20 fr.  
Prix du 1/4 litre — 11 fr.  
Toutes ces Eaux de Cologne aux Extraits concentrés de fleurs constituent de véritables parfums

Feuilleton du « Journal du Lot » 9  
**LA LADY AUX PERLES**  
par F. DE BAILLEHACHE  
VII  
Un grand désordre régnait dans l'appartement. Des papiers de soie, des cartons de toutes sortes, traînaient partout. A terre, il y avait même des fleurs fraîches, tombées des bouquets.  
La jeune fille remit tout en ordre. Cependant, nul élève ne viendrait plus désormais ; ce studio était inutile. Reine, obligée par bail, de conserver l'appartement encore une année, songea qu'il lui faudrait chercher des colocataires, sans quoi elle ne pourrait arriver à payer.  
Sa pauvreté complète, son isolement total, lui firent peur. Si au moins, la société l'Ecran Parlant acceptait de lui confier des rôles un tout petit peu plus importants !  
L'heure avançait. Elle imagina la salle à manger magnifique de l'hôtel de l'ambassade, les valets en livrée, la cratelle fine, l'argenterie admirable... Elle se souvenait des jolis couverts d'autrefois, chez ses parents, lorsque la femme de chambre aidait l'ordonnance à servir à table, et que Mme Dardignac disposait des fleurs...  
Et puis, elle revit la mariée si belle ;

« Le Sans-culotte Fricasse »

qui vient de paraître est en vente dans toutes les librairies de Cahors.

Les lecteurs du « Journal du Lot », éloignés du pays natal peuvent le recevoir franco, en adressant 12 fr., en chèque postal, 272-99, Toulouse, à M. Ernest Lafon, directeur d'École à Albas, qui le leur enverra dédicacé.

**Bibliographie**

Vient de paraître :

**INSTITUTIONS LOCALES**

Tous ceux qui s'intéressent aux questions administratives et régionalistes, trouveront dans le nouvel ouvrage : Les « Institutions locales », les renseignements indispensables pour faire œuvre utile et féconde.

Il s'agit d'un véritable manuel, clair, commode et documenté non seulement des élections, mais de toute l'Administration départementale, ayant tant de rapports avec les municipalités.

Relativement aux « attributions » des Conseils généraux et d'arrondissement, à la Commission départementale ou à l'Autorité préfectorale, aux Conseils de Préfecture et au Contentieux administratif, aux Syndicats intercommunaux, et Ententes interdépartementales, aux Finances locales, Subventions et Taxes, que d'indications pratiques pour les administrateurs et pour les administrés Franco : 7,50. Imprimerie Masson, Thonon (Hte-Savoie). Compte chèques postaux : Lyon 160 61.

**Tableau de la dépression boursière**  
Encouragé par le succès obtenu l'an dernier, et pour satisfaire aux demandes de nombreux lecteurs, *Le Capital* vient d'éditer à nouveau cette publication.

Ainsi se trouvent présentées, en une feuille synoptique, les fluctuations des principales valeurs de chaque groupe de la cote depuis le début de la crise; celles de l'année 1932 y sont plus particulièrement développées.

Le Tableau de la dépression boursière permet donc de se rendre compte de l'attitude du marché financier par rapport à la situation économique et constitue une documentation indispensable pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux opérations financières.

Il est en vente aux Editions du « Capital » 1 bis, boulevard des Italiens, à Paris (2<sup>e</sup>) au prix de 2 fr. 50.

**LE VIEUX QUEROY**  
par Eugène SOL

Vieux usages relatifs à la naissance, à l'enfance, à la jeunesse, au mariage et à la mort. — Fêtes, chants et divertissements d'autrefois. — Vertus des plantes et remèdes de bonne femme. — Légendes, traditions, contes, dictons et proverbes quercynois. — Coutumes de jadis concernant l'agriculture, la viticulture et la vigne. — Métiers et professions. — Particularités de la vie locale.

In-8° raisin de 432 pages.  
Prix broché : 30 fr.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

**Le Lot à petites journées**

par Eugène GRANJÉ  
préface de Léon Lafage,  
Illustrations de Mlle Alice Millochau  
(Nouvelle édition)  
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,  
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

**EUGÈNE GRANJÉ**

**Cahors-en-Quercy**  
(avec dessins de Mlle Alice Millochau)

1 vol. Prix..... 6 fr.

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE P. FRANÇES

LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

ses longs cils allongé au rimmel et palpitants sous le soleil... Régine devait avoir replié son voile ; elle était assise à côté de Leslie...

Reine s'aperçut alors qu'il était tard et qu'elle avait faim. Elle remit son chapeau et descendit. A la crémère chaude elle aurait un petit repas pour 4 fr. 50.

VIII

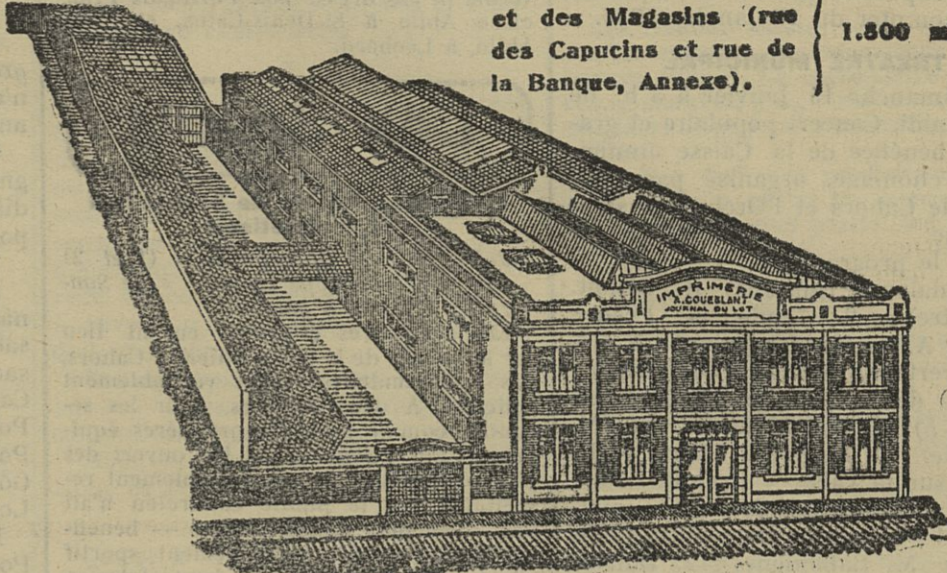
La troupe de l'Ecran Parlant était allée tourner à Nice sans Reine. Les frais seraient trop grands s'il fallait emmener tout le monde. Les petits rôles devaient être recrutés sur place, parmi le personnel qui fournissait autour des studios de la Riviera.

Mlle Dardignac demeura donc à Paris, seule dans l'appartement, sans élèves et sans engagement. Elle arrangea le studio en chambre à coucher et chercha une pensionnaire, suprême espoir des ruinés définitivement.

Le printemps était doux, délicieux. La ville semblait en fête et les gens fortunés passaient gaiement, allant à leurs affaires ou à leurs plaisirs. Les terrasses des cafés regorgeaient de monde, les chaussées ne pouvaient contenir des files d'automobiles luxueuses cherchant à se dépasser. On dit que le bonheur se répandait en nappes lumineuses sur la terre... sauf pour Reine.

La jeune fille avait peur de l'avenir, du gouffre inconnu qui s'ouvrait derrière le mur de la pauvreté totale. Elle multipliait les démarches dans les studios, auprès des metteurs en

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS  
(Personnel intéressé)  
**CAHORS (Lot)**  
1, RUE DES CAPUCINS, 1  
Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>  
INSTALLATION MODERNE  
NEUF LINOTYPES  
22 PRESSES  
LIVRAISON RAPIDE  
— PRIX MODÉRÉS —



**LA PHOSPHIODE GARNAL**  
remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées  
**POUR LA GUÉRISON DES :**  
Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents  
**LYMPHATISME :** Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.  
**MALADIES DES OS :** Rachitisme, Scrofule des enfants.  
**MALADIES DE LA POITRINE :** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.  
**ANÉMIE :** Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.  
**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE :** des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.  
PRIX DU FLACON . 15 francs  
**LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL**  
Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :  
« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.  
Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.  
Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.  
LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

scène, des régisseurs, même dans les agences. Mais il y avait partout trop d'artistes. Les premiers rôles devaient être des vedettes, ou bien payer pour risquer la chance d'en devenir une.

Les propositions malhonnêtes ne manquaient pas, mais le gagne-pain honorable semblait disparu à jamais. Reine accepta de tourner dans un film comique, le rôle de l'imbécile qui tombe de bicyclette, qui perd son chapeau, manque le marchepied de la voiture et se trompe d'étage. C'était bien désagréable, mal payé, et ne comportait pas de chant. Mais elle fut contente d'avoir ce petit engagement, en attendant des jours qu'elle voulait croire meilleurs.

Le metteur en scène était d'une humeur de bouledogue et ne savait qu'inventer pour être odieux.

Carill ! dit-il à Reine à son arrivée par le plateau, tu n'as pas une autre robe que ça ? Le rôle dit « province », il ne dit pas « marché aux puces ! »

Et comme elle se troublait, jetant les yeux sur sa simple petite robe d'indienne qui lui avait paru suffisante pour la longue course en banlieue il reprit :

— Elle en fait, une tête ! ! Regardez-moi ça ? Pour un rôle d'imbécile, c'est pris sur le vif ! Bravo !

Heureusement que la jeune fille était accoutumée aux rebuffades. Involontairement elle songea à sa jumelle respectée et nonchalante, à bord de la Blue Lady.

Pour être respectable dans la société actuelle, fallait-il donc être riche ? Ce nouveau studio était encore plus difficile d'accès que celui de Joinville. Les trajets étaient interminables, dans la poussière et la chaleur ; sous les sunlights, le thermomètre dépassait soixante degrés. La fatigue venait vite pour les artistes, malmenés par le metteur en scène irrité, ahuris de lumières, épuisés de chaleur, parqués dans les coins ou appelés à coups de sifflets.

Du pain sec et des cerises formaient le régime de la plupart des « petits rôles » ; Renée Carill comme les autres.

Un jour, les cerises de l'un des figurants furent enveloppées dans un journal illustré qui avait reproduit la photographie du mariage, le mois précédent.

Aux cris que le figurant poussa, tout le monde accourut ; la photographie passa de main en main :

— C'est Renée Carill !  
— Chic alors ! Regardez-moi ça !  
« Le mariage de Lord Palmington, hier, à l'église Saint-Augustin. A gauche du marié, l'ambassadeur d'Angleterre » !

Reine avait rougi, puis pâli :  
— Ce n'est pas moi, dit-elle.  
— Allons donc ! C'est toi, tout craché !

— Et embellie ! Tu sais, avec cette robe-là et ce collier, tu n'as pas l'air de l'imbécille qui joue nature !  
— Mazette, quel collier !

— C'est du toc !...  
— A côté d'un ambassadeur ? Alors donc !

Le metteur en scène arrivait :  
— Alors quoi... C'est la révolution ?  
— M. Dugay, c'est la photographie du mariage de Renée Carill !

Elle avait les larmes aux yeux :  
— Je vous assure bien pourtant que, si j'étais aussi richement mariée, je ne serais pas ici à tourner ce rôle !  
Il y eut un fou-rire.

— La paix ! ordonna Dugay aimablement. Mariée ou pas, c'est pas nos oignons. Evacuez-moi tout ça, au trot !  
Dans la bousculade, une midinette chômeuse qui figurait comme la photographie avec Reine :

— Tout de même Mlle Carill, dit-elle, c'est à jurer que c'est vous. C'est drôle, les ressemblances ! Si on vous habillait comme ça, vous seriez toute pareille.

Reine se remettait, elle sourit à la petite ouvrière :  
— C'est si retouché, les photographies des journaux ! Mais je changerais bien avec cette jolie mariée, je vous assure !

— Tu parles ! affirma un figurant. La crécèle ordonnant le silence se fit entendre. Le travail commençait. Jamais encore Reine n'avait joué un rôle aussi fatiguant. Ses opérettes habituelles étaient aimables, coupées de chansons, chœurs ou couplets ; l'atmosphère était celle d'un théâtre.